

La profession de médecin: rêve ou cauchemar?



60 heures de travail par semaine sont encore bien souvent le lot quotidien des médecins-assistants et des chefs de clinique qui – ce n'est pas rare – peuvent aussi être sur la brèche douze jours d'affilée. Il leur est difficile de concilier vie familiale et activité professionnelle en raison d'horaires longs et irréguliers, de travail le week-end, de

gardes de nuit, de services de piquet, d'engagements à durée déterminée. Des événements et des activités imprévus, et donc non planifiables, prolongent souvent leurs journées à l'hôpital pour s'achever en soirée ou tard dans la nuit. La plupart des crèches sont alors déjà fermées. Où mettre les enfants? Un problème presque insoluble pour les médecins hospitaliers en charge d'une famille.

Au fond, il est étonnant que si peu de choses soient entreprises pour concilier l'exercice de la profession médicale et la vie de famille, alors que la proportion de femmes dans le secteur hospitalier est aujourd'hui supérieure à 40%; que plus de la moitié des médecins-assistants sont des

Il est très difficile de concilier profession médicale et vie de famille

femmes et que ce taux dépasse 60% chez les étudiants en médecine et ceux qui se présentent à l'examen final. Comme rien n'est fait, beaucoup de femmes abandonnent la profession médicale pendant la période de formation postgraduée – ou au plus tard, quand elles deviennent mères. En effet, après douze heures de travail, voire plus, qui a encore suffisamment d'énergie pour accorder l'attention nécessaire au bien-être de sa famille?

En outre, de tels horaires sont malsains, ils nuisent non seulement aux patients mais aussi aux médecins eux-mêmes. Selon une étude allemande [1], la moitié de tous les médecins hospitaliers interrogés au cours des douze derniers mois envisageaient d'abandonner leur profession. Cette étude parvient également à la conclusion que 50% des médecins hospitaliers souffrent d'un syndrome d'épuisement («burn-out»). Ce phénomène touche de manière significative avant tout les femmes, les nouveaux arrivés dans la profession et les médecins occupant des positions subalternes. Outre un taux de suicide massivement élevé – dans le corps médical, ce taux est de 40% supérieur à la moyenne générale et même de 130% chez les femmes médecins – on observe également un risque d'addiction plus élevé. Lorsqu'on ignore ou étouffe les signes de faiblesse émis par son propre corps, on devient un «client idéal» pour le syndrome d'épuisement.

Depuis 2005, l'horaire hebdomadaire légal est certes fixé à 50 heures au maximum pour les médecins-assistants et chefs de clinique, et le nombre de jours de travail ininterrompu limité à sept. Néanmoins, la réalité est souvent bien différente. La liste des irrégularités est malheureusement très longue (par exemple, des jours libres ne sont pas accordés, les vacances et pauses ne peuvent être prises, le temps de repos est ignoré lors de services de piquet...) et elle peut être prolongée presque à volonté. Les médecins concernés déposent rarement plainte car ils se trouvent dans une position de dépendance pendant leur formation postgraduée. Par ailleurs, certains médecins-chefs considèrent encore les longs horaires comme l'expression de la capacité et de la volonté de travailler et de se conformer à l'éthique médicale.

Des horaires trop longs nuisent tant aux médecins qu'aux patients

Si nous voulons continuer à avoir du succès dans le traitement et la guérison des maladies et maintenir la qualité élevée du système de santé suisse, nous avons besoin de médecins réceptifs, bien formés, et motivés. Les mesures nécessaires sont déjà prévues, il suffirait de les mettre en pratique! On pense notamment à:

- observer les standards minimaux prescrits par la loi sur le travail;
- ne pas dépasser l'horaire hebdomadaire maximal de 50 heures et le total de sept jours de travail d'affilée;
- éviter toute mesure d'économie sur le dos de ces employés et
- créer des modèles de travail qui tiennent compte de l'évolution de notre profession – proportion accrue de femmes, comptabilité entre vie professionnelle et vie familiale, temps partiel.

La loi sur le travail doit enfin être appliquée dans son entier

Les médecins-assistants et chefs de clinique continuent de s'impliquer dans leur travail avec enthousiasme. Cela devrait rester le cas à l'avenir, dans l'intérêt de tous.

Dr Gert Printzen, membre du Comité central, responsable des domaines Produits thérapeutiques et Médecins salariés

1 Von dem Knesebeck O, Klein J, Frie KG, Blum K, Siegrist J. Psychosoziale Arbeitsbelastungen. Deutsches Ärzteblatt Int. 2010;107(14):248–53.